

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers / Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged / Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing / Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps / Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material / Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available / Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments / Commentaires supplémentaires: | | Continuous pagination. |

LE BOURRU,

JOURNAL A L'USAGE DES GENS DE BELLE HUMEUR.

DISETTE DANS LE HAUT-CANADA.

La mouche essoise a fait de si terribles ravages dans le Haut-Canada, que les agriculteurs se voient dans la nécessité de demander des secours à la législature.

Ces malheureux sont dans l'impossibilité d'ensemencer leur terre, si le gouvernement provincial ne vient à leur secours.

Nous prenons part à leur malheur, nous les plaignons sincèrement, et nous espérons que leur demande ne sera pas vaine. Le gouvernement est établi pour faciliter la prospérité du pays, et en accordant une aide aux agriculteurs du Haut-Canada, il remplira un devoir, qu'en toute justice, il doit à ces malheureux. Mais nous profiterons de la circonstance pour rappeler aux députés du Haut-Canada, combien leur orgueil a dû souffrir, lorsque cette preuve du peu de prospérité de notre sœur province s'est montrée au grand jour.

Ils doivent sentir que le moindre reproche que pourraient leur adresser les députés Bas-Canadiens, serait pour eux une dure leçon, et s'ils ont quelques sentiments d'amour propre, ils doivent regretter de nous avoir offert leur terre avec tant de mépris.

Les Bas-Canadiens n'ont pas manqué de leur donner une leçon telle qu'ils la méritaient. Nous sommes fiers de nos députés en cette circonstance, ils sont en faveur d'une aide aux agriculteurs, c'est juste, et ils ont démontré aux Haut-Canadiens, qu'ils ne faut pas se servir des dons de la Providence pour insulter ceux qu'une crise financière a pu mettre dans la gêne.

Ce bill aura certainement de l'opposition; mais cette opposition viendra surtout de certains membres du Haut-Canada, trop orgueilleux pour avouer leur malheur.

Quoiqu'en dise Mr. Macdougall, cette misère, comme toutes celles qui arrivent,

doit être imputée à la Providence et non à la mauvaise administration du gouvernement actuel. Est-ce que, par hasard, le gouvernement aurait favorisé la mouche essoise?

Nos ministres se seraient-ils imaginé d'employer les deniers publics pour faire immigrer les mouches dans le Haut-Canada?

Mr. Macdougall a été aussi ridicule en cette circonstance que l'ont été l'an dernier ses collègues en voulant exagérer la prospérité de notre sœur province. Nous pensons que ce Monsieur eût mieux fait de se taire, qu'à essayer à cacher son dépit, sous une couleur aussi peu brillante.

Cette misère peut n'être que temporaire, et de bien courte durée encore, si le gouvernement la détruit dès ses premières crises. Les richesses du pays sont assez abondantes, qu'un faible secours immédiat anéantira cette calamité jusque dans ces fondements. Aussi croyons-nous que notre gouvernement aura l'appui de tous les députés bien pensants et désireux de voir progresser le pays.

Nous sommes certains que si cette misère continuait encore quelques années, le crédit de la province en souffrirait beaucoup et le Bas-Canada serait coupable par là d'une injuste opposition à la province supérieure. Heureusement que nos députés sans orgueil comme pleins, de générosité, se feront un plaisir comme un devoir, de montrer aux Haut-Canadiens qu'ils sont sans raucune comme sans égoïsme.

NOUVELLES PARLEMENTAIRES.

A l'état où en est la politique, notre tâche devient assez difficile, pour nous surtout qui sommes loin du siège du gouvernement et qui ne nous inspirons que des quelques nouvelles que nous glanons,

ça et là, dans les journaux. Si nous avions l'avantage de vivre près du centre des délibérations parlementaires et recueillir par nous-même les rumeurs qui en ce temps-ci courent le monde politique, nous aurions une plus belle matière pour faire nos réflexions. Néanmoins, en dépit des sources peu fécondes où nous puisons nos idées, nous dirons encore quelques mots sur la situation politique actuelle qui offre un vaste champ à nos réflexions. Aujourd'hui que l'effervescence politique est passée, tout le monde se demande où nous allons avec cette puissance qui gouverne le pays et qui s'appelle Cartier. En effet depuis le commencement de la session quel changement n'a-t-on pas vu s'opérer dans la chambre Législative? Il n'y a pas encore deux mois on prédisait la chute du ministère Cartier-Macdonald, et cette prédiction semblait devoir se réaliser parce que jamais l'opposition n'avait été plus formidable. Cependant, qu'en est-il advenu? Le ministère le plus despotique qui ait jamais gouverné le Canada est resté debout, il a franchi victorieusement tous les obstacles qu'on lui a suscités, il a enfin fait plier la chambre à toutes ses volontés, et aujourd'hui il est plein de force, il se prélassé sur ses lauriers cueillis au prix de bien des sacrifices et l'opposition est désorganisée. Voilà, en quelques mots, l'histoire de la session, et aujourd'hui le découragement a gagné tous les cœurs. Tous les députés honnêtes et bien pensants tremblent devant cet état de chose, et n'ont plus d'espoir que dans les changements ministériels que l'on signale depuis quelques temps. Ces changements tant désirés sont actuellement du domaine de la certitude, car les ministres prévaricateurs sentent eux-mêmes qu'ils ne pourront pas toujours commettre le mal avec impunité. Il y aura bientôt, nous

l'espérons, une organisation nouvelle dans le ministère et nous verrons bientôt une nouvelle ère, une ère de bonheur se lever pour le pays. Plaise à Dieu que cela arrive, et que le peuple ne mette plus sa confiance en des hommes qui pourraient le replonger dans l'abîme.

C'est nous surtout Canadiens-Français qui souffrons le plus de cet état de chose, qui ne profite qu'à la nationalité anglaise. Oui, il ne faut pas se le cacher, on semble vouloir faire revivre ce triste passé où les Canadiens-Français étaient méprisés et éloignés de tous les emplois publics. Ce temps-là renaîtra infailliblement si nous ne nous faisons pas respecter, si nous continuons ce système de laisser faire qui nous conduit à l'abîme. Il faut de toute nécessité que l'élément français soit représenté dans le gouvernement; autrement quelle justice pourrions-nous attendre d'une nationalité, que nous respectons, mais qui est si différente de nous par la religion et les intérêts politiques. C'est une question de vie ou de mort pour nous, il n'y a plus à marchander, le mal est déjà bien grand, hâtons-nous d'y remédier. N'empêchons pas sur les justes droits d'autrui, mais ne cédon pas un seul pouce des nôtres, que personne ne peut nous contester. Ne sommes-nous pas les premiers possesseurs du pays? Ne sont-ce pas nos pères "sortis de la France" qui ont colonisé et peuplé notre cher Canada, et qui l'ont disputé pied à pied aux nations barbares ligués contre les empiètements de la civilisation Européenne? Ce serait le plus odieux des crimes pour nous de laisser périr cet héritage sacré qu'ils nous ont légué au prix plus des nobles sacrifices. Il est des circonstances où il devient nécessaire de faire valoir les services rendus, mais si aujourd'hui l'Angleterre possède encore le Canada, à qui le doit-elle, si ce n'est à nous. Cette raison seule suffit, il nous semble, pour nous faire respecter, et nous mériter une part égale des faveurs publiques. Ce n'est pas trop exiger certainement, d'autant plus que des hommes politiques d'origine française n'ont jamais, que nous sachions,

montré moins d'aptitude aux affaires que ceux d'aucune autre origine.

Malgré nos titres incontestables, nous voyons ce qu'a produit notre apathie passée; pendant que nous dormions tranquillement nos ennemis infatigables travaillaient dans l'ombre et ils ont réussi à constituer un gouvernement purement, anglais et nous n'avons pour nous représenter que deux ministres d'origine française, et ce ne sont pas les meilleurs. Faisons justice de tous les députés qui nous trahissent, et nous verrons disparaître tous nos maux, choisissons surtout des hommes indépendants de caractère, et qui travaillent sincèrement au bonheur du pays. Il est triste de voir un grand nombre de nos députés s'absenter de la Chambre sans raison, et risquer nos plus chers intérêts. Dans notre dernier numéro nous parlions d'un bill d'incorporation pour une société secrète que l'on réussit à introduire, en dépit de l'opposition énergique de quelques députés français. A cette séance il y avait beaucoup de sièges vides et le bill a subi sa première lecture à une bonne majorité. Le Conseil Législatif vient d'adopter un bill de divorce à la face des Conseillers Catholiques, et l'on signale encore la même cause. C'est ainsi que nos ennemis parviendront à nous dépouiller pièce à pièce. Mais nous, nous pensons que le jour de la rétribution reluira bientôt, et que tous les traitres disparaîtront de la scène politique.

LES TAXES.

Mr. Langevin, Maire de Québec, vient de présenter en chambre un bill pour amender l'acte d'incorporation de la Cité de Québec, et pour permettre au conseil municipal de cette ville, de prélever certaines taxes qui seront certainement très onéreuses à quelques industriels de notre ville. Nous croyons qu'il n'est pas mauvais d'imposer des taxes aux directeurs de théâtre, ou de tout autre amusement public; mais nous croyons aussi que les taxes qu'il veut prélever sur les propriétaires et possesseurs de tanneries, boucheries,

&c., pourraient nuire au commerce de ces hommes et créer de nouveaux obstacles, capables de les empêcher de progresser.

Il nous semble que les taxes sont déjà assez onéreuses et le peuple a assez de difficulté à vivre, qu'on devrait, surtout dans un temps de misère comme celui-ci, sinon diminuer, du moins ne pas augmenter les impôts.

Nous sommes en faveur des taxes, certainement qu'il en faut, mais il faut aussi des bornes, hors desquelles rien n'est bon.

Si les taxes raisonnables ne peuvent que faciliter le progrès d'une ville, nous savons encore que les taxes onéreuses ne peuvent qu'accabler les citoyens et nuire à leurs intérêts.

Comme nous voyons que ce bill aura l'appui des chambres, espérons du moins que la Corporation, en l'exécutant, saura ménager ceux qui paient déjà trop.

UNE PREUVE QUE LA LUNE EXERCERCE FORTEMENT SON INFLUENCE SUR LUI.

La lune, en son faible, ne pouvait rien pour le citoyen Michel; mais à présent qu'elle croît, son génie turbulent se réveille. Aussi ses amis, Mr. Marois, Baby, Simard et autres ont dû s'apercevoir qu'il ne les avait pas oubliés.

Quand Michel passe devant la belle maison que vient de faire construire M. Marois, le pauvre rédacteur devient furieux, cette maison est trop haute, nous croyons, elle cache à Michel les rayons reflétés par la lune, et dans l'ombre il s'imagine qu'elle est construite en billets de banque, ça lui porte envie, car il en manque, l'on sait. Son pauvre journal en souffre, et les acheteurs se dégoûtent.

Quelques malins prétendent que le Citoyen, plus fort seul que dans la lutte a eu peur du *Bourru*, mais nous ne les croyons pas, notre journal ne va pas dans la lune.

Dans tous les cas, nous pouvons bien nous plaindre du peu de galanterie de Michel à notre égard. . . . quoi? pas un

mot de réception, pas le moindre petit remerciement pour toutes les belles choses que nous lui adressons? c'est un vilain, il est jaloux, ça, c'est sûr.

Peut-être croit-il qu'on veut lui nuire? mais non pourtant il est si populaire. Enfin nous ne pouvons nous expliquer comment le *cher homme* est devenu si paisible depuis l'apparition du *Bourru*.

UN ESPRIT FRAPPEUR.

Notre ami Michel paraît avoir une antipathie marquée pour les officiers Canadiens-Français de la milice Volontaire. Dans chaque numéro de son inappréciable journal il a toujours un mot à leur lancer, et a été même jusqu'à dire "que parmi les miliciens Canadiens Français, il s'en trouvait de ce temps-ci, un certain nombre qui colportaient cavalièrement les calomnies les plus stupides à propos de l'esprit de sa feuille.

Or, mon cher Michel, les miliciens Canadiens-Français ne sont pas si maladroits que de "colporter des calomnies à propos" d'une chose qui n'existe pas, de l'aveu de tout le monde. Dites-nous donc où vous prenez l'esprit de votre feuille. Et si un esprit quelconque présidé, dites-nous donc franchement où vous l'avez puisé. Serait-ce par hasard dans votre Baronie ou dans votre Marquisat? Il n'y a que ces lieux, qui vous sont chers, qui ont pu vous inspirer les nobles pensées que vous exprimez si poliment dans votre journal, et c'est probablement ce que vous appelez, "l'esprit de votre feuille." Eh! bien, ma foi, nous croyons que vous n'avez pas tort. C'est le seul esprit que nous avons toujours remarqué dans tous les articles furibonds que vous avez publiés.

LE SÉMINAIRE DE QUÉBEC.

Tout le monde sait combien sont grands les sacrifices que font Messieurs du Séminaire de Québec pour soutenir l'institution dont ils sont les fondateurs. Oui, nous connaissons quel courage, quelle persévérance et surtout quel désir

d'être utiles à la jeunesse Canadienne, il leur a fallu pour établir l'Université Laval.

Les prêtres du Séminaire de Québec, ont fait preuve alors de ce désintéressement que l'on voit rarement ailleurs que chez notre clergé canadien. Tous les sacrifices que ces Messieurs ont pu faire ne les ont cependant pas empêché de secourir généreusement plus de 300 pauvres. Le mercredi est le jour où le Séminaire donne chaque semaine du pain à ces 300 malheureux.

Combien ceux qui ont attaqué, il n'y a pas encore bien longtemps, ces hommes sensibles et généreux doivent regretter cette imprudence s'ils ont encore quelques sentiments de justice?

Que l'on disent maintenant que les prêtres ne doivent se mêler que des choses qui regardent le spirituel; comme si des hommes aussi désintéressés n'étaient pas les meilleurs juges en ce qui regarde le bonheur temporel de ceux dont ils sont chargés.

Quelle reconnaissance ne devons-nous pas à ces hommes qui ne vivent que pour faire le bonheur des autres! Ces actes de dévouement leur méritent bien certainement l'estime de tous les hommes de cœur.

Pour nous, qui avons puisé notre instruction dans cette institution honorable, c'est avec un bien sensible plaisir que nous apprenons tant de dévouement et de charité.

CORRESPONDANCE.

Mon cher *Bourru*,

Le Citoyen Louis Michel a annoncé à ces lecteurs que le cheval du Dr. Rousseau était mort, et il nous dit que si on lui eut appliqué les soins de l'homéopathie, il ne serait pas décédé. En lisant ces quelques lignes de *l'Observateur*, j'ai pensé que nous pourrions faire une comparaison assez juste de Louis Michel avec la bête morte du Dr. Rousseau.

Je me rappelle mon cher "*Bourru*," que tu as soigné le rédacteur de *l'Observateur* par l'homéopathie, le remède a fait effet, car il veut à son tour soi-

gher par cette même méthode, tous les autres animaux.

Il paraît que la dépouille du cheval était escortée, par quatre officiers; ces officiers étaient: Louis Michel, l'agent de son journal, et deux autres de ces co-rédacteurs, deux Notaires en société. S'il faut que le club de Québec fasse empailler tous les animaux morts, j'espère qu'il n'oubliera pas de faire empailler "Michel" dès le jour de son décès, ce sera un bel échantillon de la petite *démocratie*.

Le pauvre cheval n'a pas voulu mourir, avant de faire son testament. Il a légué sa peau au plus jeune des deux Notaires en société, celui-ci barbouillera plus à son aise sur ce parchemin que sur *l'Observateur*; il lui a aussi légué son ratelier; son crâne reste au plus vieux des deux Notaires, il lui servira de coupe à l'opium. Enfin il donne ses quatre fers à Louis Michel qui doit marcher à quatre pattes.....sous peu.

A propos du citoyen, où le Scrupule va-t-il se nicher! Le voilà scandalisé de ce que le bal militaire ait eu lieu le vendredi; je le dirai à Mr. Bickell.

ABSENCES DES DÉPUTÉS DU PEUPLE.

L'Ere Nouvelle fait certaines remarques tout à fait judicieuses, sur les nombreuses absences des membres du parlement.

Lors d'une proposition pour diminuer le salaire des membres, 61 sur 130 étaient absents. Voilà 61 membres qui se moquent de leurs mandataires, 61 membres qui se croient envoyés au conseil de la nation pour ne faire que leurs propres affaires; 61 membres qui viendront devant le peuple avec les plus belles promesses, et chercheront à se faire réélire.

Les ennemis de notre nationalité, de nos croyances, savent profiter de ces circonstances pour gagner chaque jour du terrain. C'est ainsi qu'ils ont profité de ces absences pour introduire un bill reprouvé par tous les cœurs Catholiques et amis de la paix et du bon ordre. Lorsque la société des Bons Tempé-

aura réussi à se faire incorporer, les Orangistes, déjà soutenus par le ministère, reviendront à la charge et tenteront, avec succès peut-être, un nouvel effort.

Il y a un an, dit *l'Ere Nouvelle*, l'honorable député de Montmorency réussit avec une assez forte majorité à faire tomber l'acte demandant à incorporer une autre société, et cela à cause du grand nombre de députés absents.

Jusqu'à présent il nous a fallu des efforts inouis pour sauver du péril nos institutions; et si nous sommes encore les dignes descendants des premiers colons, nous le devons au zèle et au patriotisme de ceux qui ont été chargés de défendre nos intérêts.

Les victoires nombreuses que nous avons remportées sur nos ennemis ne les ont pas accablés, et sans cesse ils ont tenté de nous anéantir comme nation. Ils y parviendront, nous le craignons fort, surtout si nous sommes toujours aussi mal servis par nos députés.

Plaise à Dieu que le patriotisme puisse une fois se réveiller dans ces cœurs mus par des intérêts mesquins.

Espérons que cette apathie de nos députés ne sera que momentanée et que nous les verrons bientôt à leurs postes remplir un devoir qu'ils n'ont que trop négligé.

COUR D'APPEL A QUEBEC.

Les Juges n'ont pris leur siège qu'à 10 $\frac{1}{2}$ heures hier matin. Le public attendait, avec impatience, leur arrivée. Après la lecture, par le greffier, l'acte de la nomination du juge Meredith, comme juge puisné de cette cour, le juge Caron prit la parole. Son Honneur déclara que, maintenant que le cinquième juge de la Cour d'Appel était nommé, il croyait de son devoir, pour éviter toutes difficultés, de cesser d'exercer ses fonctions judiciaires et conséquemment de se retirer. Il déclara néanmoins ne rien rétracter quant à l'opinion qu'il avait déjà émise au sujet de son droit de siéger, et termina, en disant qu'il était heureux de pouvoir dire, que l'entente cordiale qui avait toujours existé entre ses honorables collè-

gues et lui, avait rendu beaucoup plus faciles les devoirs importants de sa position de juge.

Aussitôt le juge Caron retiré, le président de la cour, Sir L. H. Lafontaine ordonna de procéder aux affaires ordinaires,

Les causes pendantes ont été rayées du délibéré et devront conséquemment être plaidées de nouveau.

Journal de Québec.

FAIT LAMENTABLE.

Nous apprenons qu'un malheur épouvantable vient d'affliger un cultivateur de Saint-Pierre-les-Becquets, du nom de Onésime Perrault. Le 4 mars, ce malheureux était absent de sa maison, et sa femme était occupée à la grange, vers 8 heures du matin, lorsque le feu se déclara dans la maison, et la réduisit en cendres avec cinq enfants en bas âge, qui composaient toute la famille.—*J. de Québec.*

Nos remerciements à l'Hon. F. X. Lemieux et L. H. Langevin, Ecuiers, pour l'envoi de documents parlementaires.

UNE LÉGION DE SANGSUES.

Le *Courrier de Lyon* rapporte le fait suivant :

“ La dame Q. . . garde-malade, était appelée avant-hier, afin de poser quarante sangsues au sieur Cottier. Le malade ayant changé d'avis, la garde-malade déposa sur la commode de ce dernier le vase contenant les quarante sangsues, promettant de revenir le lendemain, de très bon matin.

“ Pendant la nuit, le chat de la dame Cottier fit tomber le vase contenant ces sangsues sur le berceau d'un jeune enfant de deux ans placé près de la commode, sans que la mère, qui venait seulement de s'assoupir, entendit aucun bruit.

“ Vers deux heures du matin, le malade, réveillé par les cris perçants poussés par son enfant, appela sa femme qui trouva la pauvre petite créature couverte de sangsues qui, en se glissant

sous les draps, s'étaient attachées au différentes parties de son corps. La face du malheureux enfant était couverte d'une douzaine de sangsues, et trois de ces annélides était spécialement attachées au-dessus de l'œil gauche, qui, au dire du médecin, sera complètement perdu.”

UN BON MOT.—Il y a moins de cent ans, et dans un endroit qui n'est pas à cent lieues de Québec, un jeune homme se présentait devant un bureau d'examineurs pour être admis à l'étude du droit.

Un des examinateurs avait questionné le récipiendaire, qui est (il se porte bien) canadien-français, sur les détails de la mort de Jeanne d'Arc.

—Pourquoi la fit-on ainsi périr, ajouta le questionneur ?

—Parce qu'elle était soupçonnée de sorcellerie, répondit l'élève.

Était-elle prise pour un sorcier, pour avoir réussi à battre les Anglais, reprit l'examineur, anglais lui-même.

—Non, monsieur, répond l'élève, il n'est pas nécessaire d'être sorcier pour battre les anglais.—(*Le Courrier du Canada.*)

Montesquieu discutait sur un fait avec un conseiller du Parlement de Bordeaux. Ce dernier, après plusieurs raisonnements débités avec feu, ajouta : “ Monsieur, si cela n'est pas comme je vous le dis, je vous donne ma tête à couper.—Je l'accepte, répondit froidement Motesquieu ; les petits présents entretiennent l'amitié.”

—L'empereur *Commode*, ainsi nommé parce qu'il ne l'était guère, avait un secrétaire qui tomba malade un jour par suite d'un excès de table. Obligé de se mettre au lit, il faisait entendre beaucoup de plaintes (plinthes.)

CONDITIONS.—On s'abonne chez Mr. P. Lamoureux, rue Lamontagne, en payant 50 cents par six mois et d'avance. Toutes lettres et correspondances doivent être adressées franches de port, et comme suit : [Pour le Bourru, boîte No. 134, Bureau de Poste.]